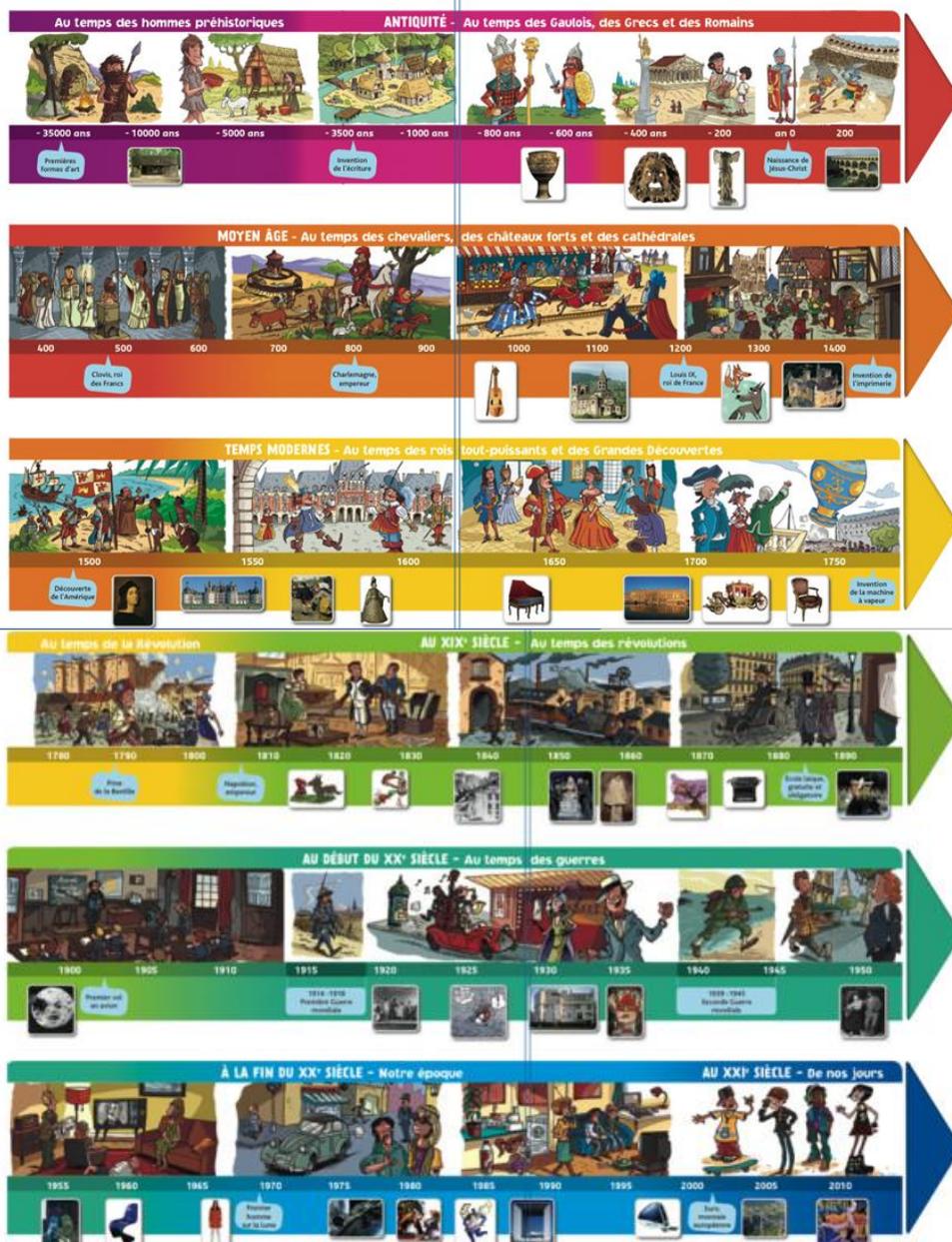




Accueil périscolaire et extrascolaire
 Espace Gabrielle et Bernard Deneuve
 55, Rue du Plis
 76160 ST JACQUES SUR DARNETAL

02.35.23.54.43

Projet pédagogique



2019-2020

Sommaire

I)	<u>Introduction</u>	page 3
II)	<u>Les locaux</u>	page 4 à 5
	a) Pour les 3-6ans	
	b) Pour les 6-12 ans	
	c) Les régies	
	d) Le bureau de direction et la salle des animateurs	
	e) Les sanitaires	
	f) L'infirmierie	
	g) L'espace extérieur	
III)	<u>Fonctionnement</u>	page 5 à 10
	a) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin	
	b) Fonctionnement sur les temps du midi	
	c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir	
	d) Fonctionnement l'accueil périscolaire les mercredis	
	e) Fonctionnement de l'accueil extrascolaire les vacances scolaires	
	f) Fonctionnement des ateliers périscolaires	
IV)	<u>L'équipe</u>	page 11 à 12
	a) Sa composition	
	b) Les rôles de chacun	
	b.1 Rôle de la responsable	
	b.2 Rôle de la directrice adjointe	
	b.3 Rôle de l'animateur	
V)	<u>Les intentions éducatives</u>	page 12 à 15
	a) Grandes lignes du projet éducatif	
	a.1 Rappel des objectifs généraux	
	a.2 Rappel des objectifs opérationnels	
	b) Objectifs du projet pédagogique	
VI)	<u>Les critères d'évaluation</u>	page 16 à 17

I) Introduction :

L'ACCEM se situe au 55 rue du Plis dans la commune de Saint Jacques sur Darnétal 76160.

C'est un **service municipal**, ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans. Il **répond aux besoins des parents** en termes d'accueil périscolaire le matin et le soir ainsi que le midi tous les jours d'école mais aussi en accueil périscolaire à la demi-journée ou à la journée les mercredis et en accueil extrascolaire à la journée durant les vacances scolaires.

De plus, il **propose aux adolescents** de 13 à 17 ans un séjour au mois de juillet et plusieurs temps de rencontre durant l'année. Les enfants entrant en sixième sont acceptés sur les temps d'accueil périscolaire et extrascolaire.

L'ACCEM est **agréé** par la direction de la cohésion sociale et **répond aux normes** de législation en vigueur. Il vise à **l'épanouissement de l'enfant**, en proposant des activités culturelles, sportives et de loisirs tout en offrant **un cadre adapté, sécurisé** et du **personnel qualifié**. Il a la volonté **d'accueillir tous les enfants** quels que soient leur environnement familial, leur différences sociales et culturelles.

L'ACCEM est un lieu de vie, de détente, de contacts et d'échanges qui devront se réaliser intelligemment et avec sérieux pour respecter au mieux le développement de l'enfant. C'est une **passerelle** entre la maison et l'école sur le temps périscolaire.

L'accueil de loisirs se caractérise par une **fréquentation régulière** des mineurs inscrits, auxquels il offre **une diversité d'activités éducatives** organisées.

L'organisation d'activités est issue de la réflexion conduite par l'organisateur dans le cadre d'un **projet éducatif** dont la mise en œuvre a également fait l'objet d'une préparation de la part de l'équipe d'encadrement : **le projet pédagogique**.

Ce projet pédagogique va permettre de donner **du sens aux activités** proposées et aux **actes de la vie quotidienne**. Nos principales préoccupations y sont repérées. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du **bien-être** de ces derniers, de leur **épanouissement** et de leur **accès aux responsabilités** de la vie en société. Il **regroupe les orientations éducatives de l'équipe d'animation**.

Pour L'année 2019/2020, **les différents thèmes choisis** de chaque session seront **développés au fur et à mesure avec l'équipe d'animation** suivant les événements du moment ainsi que la volonté de l'équipe permanente.

Chaque session fera l'objet d'un **projet d'animation** monté avec l'équipe permanente, les vacataires et les stagiaires.

II) Les locaux

Les locaux de l'accueil de loisirs sont situés 55 rue du Plis à Saint Jacques sur Darnétal.

a) Pour les 3-6 ans

Cette salle est aménagée selon les normes exigées par la Protection Maternelle Infantile pour les 3-6 ans. Elle se compose : d'une salle d'activités aménagée avec des tables et des chaises ainsi qu'avec un coin permanent.

De plus, une salle d'évolution et de motricité est disponible les mercredis et les vacances scolaires afin de diviser les groupes d'activités.

La sieste se fait dans la salle **de dortoir** où des lits sont installés ainsi que des volets occultants.

b) Pour les 6 -12 ans

Deux salles sont utilisées pour les activités et l'accueil des enfants.

Ces deux salles sont aménagées avec des tables et des chaises ainsi que des coins jeu et des coins activités.

De plus, une troisième salle est utilisée pour de l'aide aux devoirs ; un bénévole, vient certains soirs afin d'aider les enfants qui le souhaitent à faire leurs devoirs.

c) Les régies

Elle se situe dans chaque salle d'activité et permettent de dissocier le matériels en fonction des tranches d'âges et types d'activités

d) La salle animateurs et le bureau de direction

Le bureau de direction est adossé à la salle animateur et est utilisé par la directrice du service. Il permet de recevoir les parents ou différents partenaires en confidentialité.

La salle des animateurs est utilisée par les animateurs pour la préparation de leurs activités et les réunions. Elle est également utilisée par le directeur adjoint.

De plus, cette salle pourra être utilisée pour la confection des goûters ou pour des ateliers cuisine.

e) Les sanitaires

Les sanitaires se trouvent dans le couloir d'accès aux salles et sont divisés en 2 blocs ; un pour les garçons et un pour les filles. Ils sont équipés de sanitaires adaptés aux 3-6ans. Des toilettes pour personnes handicapées sont également accessibles.

De plus un bloc sanitaire pour les adultes se situe près du bureau de la direction.

f) L'infirmierie

L'infirmierie se trouve derrière le bureau de la direction. Elle est composée d'un meuble à pharmacie fermé à clé, d'un lit d'appoint, de vêtements de rechange, d'un lavabo ainsi que d'une armoire contenant les fiches sanitaires des enfants. Elle est utilisée pour soigner les différents petits

bobos et permet aux enfants souffrants de se reposer. Les fiches sanitaires des enfants sont classées par groupe et par ordre alphabétique.

g) L'espace extérieur

Un espace extérieur entièrement sécurisé est à la disposition des enfants. Cette cour se compose d'un espace de jeux en sol souple. De plus, une régie extérieure est utilisée pour ranger le matériel attachant à ces activités.

III) Fonctionnement :

Pour la rentrée 2019-2020, l'ACCEM de la commune de Saint Jacques sur Darnétal ouvre ses portes durant :

• Les périodes scolaires :

Accueil périscolaire du matin ☞ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 / 8h15

Accueil périscolaire du soir ☞ Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16H30 à 18h30

Accueil périscolaire matin ☞ Les mercredis de 8h à 13h00

Accueil extrascolaire ☞ Les mercredis - De 8h00 à 18h00. L'arrivée se fait entre 8h et 9h puis les enfants sont récupérés entre 17h et 18h. Le service est ouvert aux enfants scolarisés dans la commune et à ceux scolarisés hors de la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal.

a) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin

L'accueil ouvre à partir de 7h30. Les parents sont responsables de leur enfant, jusqu'à leur présentation aux animateurs. Les enfants sont accueillis sur des coins permanents leur permettant de démarrer en douceur leur journée, puis ils sont accompagnés par les animateurs à leur école respective.

b) Fonctionnement sur le temps du midi

• *Premier service* : enfants de l'école maternelle

◇ De 11h45 à 12h30, Les enfants de l'école maternelle sont acheminés par les ATSEM et des animateurs vers le réfectoire pour y déjeuner. Le service se fait à table.

◇ 12h30 à 13h35, Les enfants de l'école maternelle retournent vers l'école maternelle et bénéficient d'un temps de jeux libres avant d'être pris en charge par leurs enseignants.

◇ 13h35, prise en charge des enfants par leurs enseignants ; un petit temps de récréation et de rassemblement leur est donné jusqu'à 13h45.

Dès le mois de Mai, les enfants de Grande Section se verront manger au self par groupe de 8 enfants. Un planning sera mis en place afin que les enfants puissent tester le service au self durant deux semaines avant les vacances d'été. Ils seront acheminés vers l'école élémentaire afin de profiter d'un temps de récréation de 15 minutes avant d'aller se servir au self. Puis, ils débarrasseront leur plateau afin d'être acheminés avec les autres enfants de l'école maternelle vers l'école Duval Legay à 13h35. Cette organisation est mise en place dans le but de les préparer à leur entrée au CP, les familiariser avec la cour de l'école Jules Ferry mais également afin qu'ils acquièrent une autonomie et soient préparés au mieux à leur entrée en CP.

- *Deuxième service* : enfants du CP au CM2

◇ 12h à 12h30, les enfants ont un temps de récréation : des ateliers récréatifs leurs sont proposés. Ces ateliers (manuels, culturels et sportifs) durent 30 minutes de 12h à 12h30.

◇ 12h45 à 13h45 Ils prennent leur repas ; Afin de favoriser l'autonomie, un self a été mis en place pour la première année. Les enfants doivent prendre leur plateau, couverts, verre, pain, entrée et dessert avant de récupérer leur plat chaud. Il s'installe librement dans la salle de restauration et y prennent le temps qui leur convient pour déjeuner.

• 13h50, Prise en charge des enfants par les enseignants ; un petit temps de récréation et de rassemblement leur est donné jusqu' à 14h.

c) Fonctionnement de l'accueil périscolaire du soir

Cette année, sur le temps périscolaire, nous avons choisi de travailler sur le thème :

« Le temps des saisons »

Les sous-thèmes seront les suivants :

- Découvrons l'automne
- A la découverte d'Halloween
- Découvrons la magie de Noël
- Découvrons le froid de l'hiver
- Découvrons-nous d'un fil pour accueillir le printemps
- A la découverte de l'été et ses couleurs

A 16h30, les enfants inscrits à la garderie sont regroupés par les animateurs dans les écoles. Les enfants rejoignent les locaux du centre de loisirs où un goûter puis des activités récréatives leurs seront proposées.

Six thèmes seront donc proposés tout au long de l'année autour des rythmes des saisons et des fêtes à chaque période scolaire.

L'heure de fermeture du service est à 18h30.

d) Fonctionnement des mercredis

Cette année, le thème choisi pour les mercredis est :

« Le monde imaginaire »

Accueil de type 1 (matinée)

De 8h00 à 9h00 : arrivée échelonnée des enfants - Accueil

9h : début des activités jeux, sport ou culture.

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine

De 13h00 : Départ des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux.

Accueil de type 2 (journée)

De 8h00 à 9h00 : arrivée échelonnée des enfants - Accueil

9h à 11h45 : Activités

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine

De 12h45 à 14h30 : Temps calme avec possibilité de faire la sieste pour les plus petits

De 14h30 à 16h30 : Activités, jeux, sorties autour des thèmes déclinés dans les projets d'animation

16h30 à 17h : Goûter

17h – 18h : Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux

Ces horaires sont des horaires standards qui peuvent être bouleversés par l'organisation d'une sortie à la journée ou à la demi-journée à but sportif, culturel ou de loisirs.

Les enfants ont accès à des activités sportives, culturelles et artistiques diversifiées afin de développer leur curiosité intellectuelle et le plaisir d'apprendre. Le service organise ces activités soit en interne en tenant compte des compétences des animateurs en poste, soit en partenariat avec les associations locales telles que, par exemple, le club informatique, les sections sportives, le club astronomie, soit en faisant appel à des prestataires extérieurs (école de cirque, street art...). Les services communaux peuvent également être sollicités comme notamment la médiathèque.

Nos propositions d'activités s'intègrent tout à fait dans le plan mercredi et entrent dans une continuité avec les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui étaient proposés les années scolaires précédentes.

Rythme et fréquentation

Un enfant inscrit, peut fréquenter l'accueil périscolaire ou extrascolaire à son choix, de façon continue et régulière (tous les mercredis) ou discontinue (un mercredi de temps en temps).

Les jours de présence de l'enfant sont stipulés, à l'avance, par les parents, sur le formulaire d'inscription ou auprès de la responsable jeunesse, en cas de changement.

Répondre aux besoins et attentes de l'enfant

Le fonctionnement du plan Mercredi s'instaurera avec la participation des enfants tout au long de cette année ; cela dans le but de répondre au mieux à leurs besoins ainsi qu'à leurs attentes, avec une adaptation de l'équipe d'animation concernant chaque enfant.

Il est dans l'objectif de répondre au mieux à leurs besoins physiques, sociaux, affectifs, intellectuels et biologiques selon leur âge. Les enfants participeront à des activités proposées afin de s'autonomiser, s'émanciper et acquérir des compétences propres à leur rythme. La bienveillance, le respect et l'égalité seront des valeurs mises en avant aussi bien dans les relations adultes-enfants et enfants-enfants tout au long de ce plan Mercredi.

➤ Répondre aux besoins physiques de l'enfant

L'équipe d'animation mettra en œuvre des repères spatio-temporels complété d'un temps calme ou de repos, afin que les enfants s'approprient au mieux et dans le plus grand des confort à la structure, aux adultes et aux enfants l'entourant. Elle écartera l'enfant de ses craintes afin de le faire se sentir dans un milieu sain et sans danger. A travers le sport, les activités manuelles et culturelles puis les sorties, l'enfant se découvrira et évoluera physiquement en découvrant son corps grâce à des parcours motricité ou des activités de motricité fine par exemple.

La pudeur de chaque enfant sera respectée dans notre structure afin que celui-ci soit en harmonie avec son corps et qu'il se développe au mieux durant les différentes étapes de sa construction. L'équipe d'animation joue un rôle important dans le bien être de l'enfant, sa construction d'identité, dans sa prise d'assurance et sa transformation au fil des années.

➤ Répondre aux besoins sociaux de l'enfant

L'apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie sont des objectifs principaux de nos mercredis. Des coins jeux afin de favoriser l'imitation de l'enfant seront mis en place, ainsi que des coins jeux de société libres et accompagnés afin qu'il apprenne à gagner et perdre, ainsi qu'à comprendre ce qu'est une règle et ce que cela engage. Les enfants se verront attribuer des temps d'autonomie ciblés à l'intérieur même d'activités afin d'assouvir leur envie de faire seul. L'apprentissage de la vie de groupe se fera au sein des activités, des jeux, du sport mais aussi au sein des repas et goûters.

➤ **Répondre aux besoins affectifs de l'enfant**

Les enfants ont besoin de sécurité et de réconfort notamment les premières années de leur vie. Pour cela, les repères seront d'or, ainsi que les rituels concernant les chants ou les lectures d'histoire, mis en place à certains moments définis de la journée ; de plus, le doudou pour les enfants de 3-6 ans est important pour l'enfant et sera accessible sur des temps précis tel qu'au départ du parent, lors des grands moments de fatigue ou de sieste. Une boîte à doudous est mise en place et à la vue des enfants afin qu'ils sachent où leur repère se trouve et qu'ils soient rassurés.

L'équipe d'animation montre qu'elle fait confiance au maximum à l'enfant toujours en l'accompagnant et le guidant au mieux pour lui certifier une sécurité tout de même.

➤ **Répondre aux besoins intellectuels de l'enfant**

Avec ce thème, la curiosité des enfants sera mise en avant du fait que l'animateur leur donne envie de découvrir et connaître au mieux l'histoire, ses personnages ou pour les plus grands en comprendre même la morale. La concentration sera prise en compte selon les différents âges afin d'adapter le temps de l'activité ou de l'histoire lue. L'animateur doit être en mesure d'apporter des réponses à l'enfant, toujours dans une démarche de sécurité affective, mais aussi pour répondre à son intellect. Ils ont besoin de comprendre, de savoir et l'équipe d'animation se doit être là pour tenir ce rôle d'acteur dans l'éducation de l'enfant.

➤ **Répondre aux besoins biologiques de l'enfant**

Les enfants doivent apprendre à manger sainement et dans de bonnes quantités afin d'être en bonne santé. Des menus à thème sur le thème de l'imaginaire et l'extraordinaire ainsi qu'une décoration dans la cantine, seront mis en place cette année afin que l'enfant se sente au sein du thème au maximum et qu'il s'approprie ce folklore. Les apprentissages de l'hygiène (lavage de mains), de la politesse seront également de mise.

Le thème « Le monde imaginaire » permettra de répondre aux besoins divers (exposés ci-dessus) de l'enfant, du fait que des activités manuelles, de grands jeux sportifs, des activités culturelles et des sorties soient mises en place sur ce thème ; cela, dans la démarche de leur faire découvrir les différents personnages imaginaires qui existent tels que les sirènes, les fées, les lutins ou autres personnages et histoires. Cela, dans la joie et l'écoute et en leur faisant acquérir de nouvelles valeurs et compétences ; ainsi que dans le but qu'ils se construisent dans leur individualité mais aussi au sein d'un groupe.

Voici quelques exemples d'activités selon les besoins des enfants exposés ci-dessus:

- *Besoins physiques : Activité cuisine les gâteaux des super-héros, Grand jeu sportif « l'épée d'Excalibur », le sabre du Capitaine Crochet...*
- *Besoins sociaux : Jeu collectif « la chasse aux fantômes », jeu de société « donjon et dragon », le trivial poursuit thème Disney le jeu du loup-garou, les puzzles sur le thème des licornes*
- *Besoins affectifs : le rituel des chants Disney, la lecture de comics, l'invention de contes et d'une couverture de livre...*

- *Besoins intellectuels: Des jeux éducatifs, de quizz musicaux de musiques d'histoires, des quizz sur les personnages imaginaires et fantastiques...*
- *Besoins biologiques : Les repas à thème avec des repas super-héros, des cuisines avec des sablés licorne ou encore des potages de sorcière...*

➤ **Acteurs et partenariats**

En ce qui concerne les acteurs éducatifs et les partenariats, le dialogue et la mise en place de temps communs seront également un socle de notre plan Mercredi. Un projet commun sur l'écologie, particulièrement le recyclage autour du thème « Contes et Légendes » est mis en place avec des professeurs de l'Ecole élémentaire Jules Ferry afin que les idées et les valeurs proposées soient dans une même optique.

Des partenariats avec la médiathèque (séance de lecture) et l'intervenant sportif seront les partenariats principaux de nos mercredis, avec lesquels nous mettrons en place les objectifs, la recherche notamment d'idées, la formalisation, l'animation en elle-même et un bilan final afin de reconduire au mieux celui-ci.

e) Fonctionnement de l'accueil pendant les vacances scolaires

Cette année, nous avons choisi de travailler sur le thème général :

« La machine à remonter le temps »

- Du 21/10/2019 au 31/10/2019 → L'ère préhistorique
- Du 23/12/2019 au 27/12/2019 → Le moyen-âge
- Du 17/02/2020 au 28/02/2020 → L'antiquité
- Du 13/04/2020 au 24/04/2020 → La renaissance
- Du 06/07/2020 au 24/07/2020 → Les temps modernes
- Du 17/08/2020 au 28/08/2020 → Le futur

Accueil type

De 8h00 à 9h00 : arrivée échelonnée des enfants - Accueil

9h à 11h45 : Activités

11h45 à 12h45 : Repas à la cantine

De 12h45 à 14h30 : Temps calme avec possibilité de faire la sieste pour les plus petits

De 14h30 à 16h30 : Activités, jeux, sorties autour des thèmes déclinés dans les projets d'animation

16h30 à 17h : Goûter

17h – 18h : Départ échelonné des enfants avec leurs parents ou personnes majeures autorisées par eux

Ces horaires sont des horaires standards qui peuvent être bouleversés par l'organisation d'une sortie à la journée ou à la demi-journée à but sportif, culturel ou de loisirs.

Rythme et fréquentation

L'inscription s'effectue à la semaine. Des jours d'inscriptions seront prévus à l'avance. Afin de caler le dimensionnement de nos équipes d'animation, aucune inscription n'est prise en dehors de ces jours.

f) Fonctionnement des ateliers périscolaires

Ces ateliers se déroulent les midis entre 12h et 12h30. Les ateliers du midi n'ont pas de caractère obligatoire et se font sur inscription. Les enfants s'inscrivent au moment donné aux activités qui les intéressent. Il s'agit d'activités proposées dans le cadre de la réorganisation des rythmes scolaires.

Les enfants ont accès à des activités sportives, culturelles et artistiques diversifiées pour développer leur curiosité intellectuelle et le plaisir d'apprendre. Ces activités sont organisées en adéquation avec le nombre d'enfants inscrits et sont déployées grâce à la mobilisation et au savoir-faire de l'équipe d'animation.

Ces activités sont facultatives et ouverte sur inscription au tarif de 10€ l'année scolaire pour les enfants résidant dans la commune et 13€ l'année scolaire pour les enfants domiciliés hors commune. Les activités sont proposées sur le site de l'école élémentaire Jules Ferry soit en intérieur soit en extérieur selon la météo et le type d'activités.

IV) L'équipe

a) Sa composition

Responsable du service jeunesse : Mme Chloë VITRY

Directrice adjointe : Mme Marlène AUZOU

Animateurs : Les animateurs sont répartis sur les différents temps de la journée, les mercredis et les vacances scolaires : Mme Audrey BENARD, Mme Angélique EUDE, Mme Déborah Jalocho, Mme Amélie LANNEAU, Mme Caroline LAMOUREUX et Mme Patricia QUESSE.

Au pointage des présences : Mme Amélie LANNEAU, le matin ET Mme Nathalie Peixoto, le soir

Lors des vacances scolaires, l'équipe peut être renforcée par des **vacataires** ou des **stagiaires** en fonction de l'effectif.

b) Les rôles de chacun

La responsable du service

- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et de sa construction.
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité,...).
- Elle a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Elle associe les parents à la vie du centre.
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ACCEM

La directrice adjointe

- Elle travaille en partenariat avec la responsable, elle seconde son action.
- Elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet.
- Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :
 - de socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre à l'ACCEM.
 - De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - D'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des stagiaires.

L'animateur

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la responsable ou à la directrice adjointe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjointe de direction.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur de bus,...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes ou services concernés.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ des enfants.

V) Les intentions éducatives

Notre principale priorité est de faire vivre aux enfants (quel que soit leur âge) des **moments en collectivité** comme un moment privilégié.

Ces moments s'effectueront dans un **lieu sécurisant** (physiquement et moralement) pour les enfants.

a) Grandes lignes du projet éducatif

L'objectif de la politique communale est de proposer un service de qualité en contribuant à l'essor social et éducatif des publics concernés.

La richesse des actions proposées passe par un partenariat, une connaissance réelle du terrain et une recherche permanente d'activités innovantes en accord avec les principes et thèmes établis dans le projet éducatif.

Rappel des objectifs généraux

- ↗ Proposer des activités éducatives et culturelles de qualité
- ↗ Aider à l'épanouissement personnel et à la sociabilisation des enfants
- ↗ S'impliquer pleinement comme acteur social
- ↗ Développer un secteur associatif riche de professionnels afin de développer la curiosité et le plaisir du vivre ensemble à travers des projets diversifiés.

Rappel des objectifs opérationnels

- ↗ Offrir un large éventail d'activités ludiques et éducatives de qualité

- ↪ Développer l'expression culturelle, artistique, sportive et citoyenne du public accueilli.
- ↪ Développer des partenariats durables et constructifs.
- ↪ Appliquer au sein des projets pédagogiques des règles fondamentales
- ↪ Respecter la Déclaration des Droits de l'Enfant

Un projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe plusieurs **projets d'activités** mis en place par les animateurs.

b) Objectifs du projet pédagogique

Objectif Généraux	Objectifs opérationnels	Actions conduites
<i>Permettre à l'enfant de s'épanouir à travers le jeu</i>	✓ Inciter la curiosité des enfants par rapport aux enfants activités préparées	Mise en place de temps de dialogue, d'échange et de bilan
	✓ Faire découvrir de nouvelles activités	Présentation de modèles d'activités
		Conduite d'activités attrayantes
		Intervention de professionnels Extérieurs
	✓ Créer de bonnes conditions d'accueil	Mise en place d'un décor, d'un lieu d'accueil attrayant et réconfortant
<i>Favoriser l'intégration de l'enfant dans la vie sociale</i>	✓ Mettre l'accent sur les relations, les échanges entre les enfants, les animateurs et les parents	Discussions avec les parents lors des temps d'accueil et de départ des enfants permettant d'échanger sur le déroulement de la journée de l'enfant, sur les activités, les progrès et le comportement de l'enfant
		Organisation d'activités parents/enfants
		Organisation de réunions
		Organisation d'une Fête annuelle où les parents et enfants sont conviés (jeux ô jardin)

	<p>✓ Permettre à l'enfant d'acquiescer un « esprit de groupe »</p>	<p>Réalisation d'activités collectives (fresque, jeux de coopération,...)</p> <p>Travail sur des activités individuelles devenant au fil du temps collectives</p> <p>Fabrication ou élaborations de jeux dont les enfants auront établis les règles (travail sur l'équité,...)</p>
Objectif Généraux	Objectifs opérationnels	Actions conduites
<i>Développer l'autonomie de l'enfant</i>	Responsabiliser l'enfant	Attribution de tâches quotidiennes à l'enfant au temps du repas, du lavage des mains,...
		Mise en place des coins permanents afin que l'enfant puisse évoluer seul sous la responsabilité d'un adulte
		Mise en place de grands jeux où les 6-12 ans seraient les organisateurs et les 3-6 ans les joueurs
		Mise en place d'outils grâce auxquels l'enfant pourra donner son avis (boîte à idées, fiche bilan d'activité,...)
	<p>✓ Promouvoir auprès de l'enfant le sens du respect envers lui-même, les autres (animateurs, camarades, parents...), le matériel et l'hygiène</p>	Alternance entre jeux calmes et activités physiques ou nécessitant une grande concentration
		Travailler avec les enfants sur les règles de vie de l'accueil et les rappeler régulièrement
		Développer avec les animateurs des outils garantissant les règles de l'accueil
		Réalisation de jeux et d'activités sur des thèmes tels que l'hygiène, le rangement du matériel, la tolérance,...

	✓ Respecter les besoins et le rythme de vie de l'enfant	Respect de la journée type
		Aménagement de temps de discussion et d'échanges dans la journée (goûter, repas,...)

VI) Les critères d'évaluation

Objectifs d'évaluation	Critères d'évaluation	
	Quantitatifs	qualitatifs
<i>Observer et évaluer l'enfant, les activités et les animateurs lors des temps de jeux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de participants aux activités ✓ Nombre d'activités réalisées (manuelles, sportives, culturelles,...) ✓ Nombre de participants aux interventions des professionnels extérieurs ✓ Nombre de retour sur le décor ✓ Nombre d'enfants participants au temps d'échange 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Observer l'implication des enfants autour des jeux ✓ Définir l'évolution des enfants face au projet ✓ Déterminer l'évolution des projets d'activités ✓ Observer le bien-être des enfants dans le décor créé
<i>Observer et évaluer les relations entre enfants, parents-animateurs, parents et entre animateurs</i>	Fréquence et durée des échanges entre enfant / animateur, parent / animateur, enfants, parents, animateurs, parents / enfants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Déterminer les types de relations établies entre les différents interlocuteurs. ✓ Observer l'efficacité des échanges entre les protagonistes.
<i>Observer et évaluer l'esprit de groupe que véhicule chaque enfant à travers les activités de la vie quotidienne</i>	Fréquence des activités collectives et de celles de la vie quotidienne au sein de l'accueil	Définir les processus d'intégration des nouveaux venus
<i>Observer et évaluer le sens du respect des animateurs auprès des enfants et inversement</i>		Caractériser la pertinence des règles de vie instaurées au sein de l'accueil

	Fréquence des interventions des animateurs afin de faire respecter les règles	Ecouter comment chacun s'exprime envers l'autre
Observer et évaluer la créativité de chaque enfant	Nombre et fréquence des productions d'enfants	Observer la diversité des sources d'inspiration des enfants ✓ Définir l'évolution de l'enfant face à sa créativité
Objectifs d'évaluation	Critères d'évaluation	
	Quantitatifs	qualitatifs
Observer et évaluer l'environnement des enfants afin d'en mesurer le degré de sécurité physique et affective	Fréquence des demandes d'aide ou des besoins spécifiques des enfants	✓ Définir le ressenti des enfants concernant leur sécurité physique et affective. ✓ Définir la sensibilité des enfants concernant leur environnement
Observer et évaluer le niveau d'autonomie et de responsabilité des enfants	Fréquence et nombre de demandes d'autonomie des enfants	Analyser les prises d'initiative des enfants dans le cadre de la vie quotidienne
Observer et évaluer si les besoins et le rythme de l'enfant sont respectés et voir si l'enfant connaît son rythme et ses besoins	✓ Nombre d'actions accomplies par les animateurs en relation avec les besoins physiques, affectifs de l'enfant ✓ Nombre de demandes de l'enfant concernant ses besoins physiques et affectifs	✓ Caractériser les temps instaurés par les animateurs pour répondre aux différents besoins de l'enfant ✓ Capacité d'un enfant à respecter son rythme et ses besoins.

N.B : cette liste n'est pas exhaustive et pourra être modifiée en fonction des observations et des constatations relevées lors des différents temps.

Notre démarche d'évaluation s'effectuera essentiellement grâce à deux outils : un questionnaire et des entretiens.

Ces deux éléments seront notamment utilisés auprès des adultes et des enfants mais aussi auprès des animateurs.

Un outil pédagogique ludique leur sera proposé.

Les questionnaires permettront d'avoir un avis global sur les différents temps proposés ainsi que sur le fonctionnement du centre, sur les objectifs pédagogiques,...Ils nous fourniront également des données quantitatives.

Les entretiens nous permettront notamment d'évaluer le ressenti de chacun sur l'accueil de loisirs et ses objectifs.

De plus, lors de chaque bilan du mois, les animateurs seront évalués par la responsable, par l'équipe et devront s'auto évaluer. Ces évaluations s'appuieront sur des grilles d'évaluation mais aussi sur les compte rendu des questionnaires et entretiens.